



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

## ***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 44 du 7 juin 2024**

TEXTE NOMINATIF

Texte 10

**DÉCISION N° 24-0098/ARM/AE/SIAE/DIR**

portant délégation de signature du directeur du service industriel de l'aéronautique.

Du 27 mai 2024

## DÉCISION N° 24-0098/ARM/AAE/SIAE/DIR portant délégation de signature du directeur du service industriel de l'aéronautique.

Du 27 mai 2024

NOR A R M L 2 4 0 1 0 5 6 5

---

*Texte(s) abrogé(s) :*

Note n° 24-0088/ARM/SIAÉ/DS/CAB/NP du 16 mai 2024 portant déplacement des personnels du SIAÉ (n.i. BO).

*Référence de publication :*

---

Le directeur du service industriel de l'aéronautique,

Vu le code de la défense notamment les articles R.3224-3 et R.3224-8 ;

Vu le décret n° 91-430 du 7 mai 1991 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des ouvriers de l'Etat sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'Etat, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés (JO n° 111 du 14 mai 1991) ;

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat (JO n° 153 du 4 juillet 2006, texte n° 15) ;

Vu le décret n° 2007-1766 du 14 décembre 2007 modifié fixant les attributions du service industriel de l'aéronautique (JO n° 292 du 16 décembre 2007, texte n° 23) ;

Vu le décret n° 2009-545 du 14 mai 2009 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires du personnel militaire (JO n° 113 du 16 mai 2009, texte n° 22) ;

Vu le décret du 30 décembre 2020 portant affectations d'officiers généraux (nomination de l'ingénieur général hors classe de l'armement Tanguy LESTIENNE en qualité de directeur du service industriel de l'aéronautique à compter du 1er janvier 2021) (JO n° 316 du 31 décembre 2020, texte n° 198) ;

Vu l' [Instruction N° 5262/DEF/CM/31 du 11 avril 2007 relative aux déplacements hors de France métropolitaine.](#)

Décide :

### Art. 1er.

Dans le cadre des missions en métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission pour le personnel affecté dans leur AIA respectif ou dans leurs antennes, à :

- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement François Decourt, directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Hubert Vailong, directeur de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Thierry Belloeil, directeur de l'AIA de Bordeaux ;
- Madame la capitaine de vaisseau Guénaelle Créachcadec, directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur le colonel Didier Solignac, directeur de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey.
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Yohann Llorca, sous-directeur technique de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement Christophe Feys, sous-directeur gestion organisation de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Emmanuel Castel, sous-directeur technique de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Madame Claudine Rochias, sous-directrice gestion organisation de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur le capitaine de vaisseau Alexandre Goudou, sous-directeur technique de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement José Palacio, sous-directeur gestion organisation de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Madame Béatrice Charretton-Meyer, attachée d'administration hors classe, sous-directrice des ressources humaines de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Madame la capitaine de frégate Jeannick Le Deuff, sous-directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Pierre-Nicolas Guillou, sous-directeur technique de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur Patrick Bossoutrot, sous-directeur technique de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey ;
- Madame la commissaire principale des armées Lucie Caillié, cheffe du département de la sous-direction administrative de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey.

### Art. 2.

Dans le cadre des missions en métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission du personnel de la direction du service à :

- Monsieur Patrick Seychelles, sous-directeur des affaires financières ;
- Monsieur Laurent Trottet, sous-directeur des ressources humaines ;
- Monsieur le colonel Jordi Vergé, sous-directeur technique ;
- Monsieur le capitaine de vaisseau Robert de Lesquen, sous-directeur client.

### Art. 3.

Dans le cadre des missions en métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission de leur directeur d'AIA, à :

- Monsieur Patrick Bossoutrot, sous-directeur technique de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey ;
- Monsieur le capitaine de vaisseau Alexandre Goudou, sous-directeur technique de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Emmanuel Castel, directeur adjoint de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Madame Claudine Rochias, sous-directrice gestion organisation de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Yohann Llorca, sous-directeur technique de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Pierre-Nicolas Guillou, sous-directeur technique de l'AIA de Bretagne.

### Art. 4.

Dans le cadre des missions en métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission du personnel de la direction du service géographiquement affecté dans leur AIA respectif ou de leurs antennes, à :

- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement François Decourt, directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Hubert Vailong, directeur de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Thierry Belloeil, directeur de l'AIA de Bordeaux ;
- Madame la capitaine de vaisseau Guénaelle Créachcadec, directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur le colonel Didier Solignac, directeur de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey.
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Yohann Llorca, sous-directeur technique de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement Christophe Feys, sous-directeur gestion organisation de l'AIA de Bordeaux ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Emmanuel Castel, sous-directeur technique de l'AIA de Clermont-Ferrand ;
- Madame Claudine Rochias, sous-directrice gestion organisation de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur le capitaine de vaisseau Alexandre Goudou, sous-directeur technique de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement José Palacio, sous-directeur gestion organisation de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Madame Béatrice Charretton-Meyer, attachée d'administration hors classe, sous-directrice des ressources humaines de l'AIA de Cuers Pierrefeu ;
- Madame la capitaine de frégate Jeannick Le Deuff, sous-directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement Pierre-Nicolas Guillou, sous-directeur technique de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur Patrick Bossoutrot, sous-directeur technique de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey ;
- Madame la commissaire principale des armées Lucie Caillié, cheffe du département de la sous-direction administrative de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey.

### Art. 5.

Dans le cadre des missions hors métropole, délégation est donnée, à l'effet de signer les ordres de mission pour le personnel placé sous leur autorité hiérarchique, à :

- Monsieur l'ingénieur en chef de l'armement François Decourt, directeur de l'atelier industriel de l'aéronautique de l'AIA de de Cuers Pierrefeu ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Hubert Vailong, directeur de l'AIA de Clermont- Ferrand ;
- Monsieur l'ingénieur général de l'armement Thierry Belloeil, directeur de l'AIA de Bordeaux ;
- Madame la capitaine de vaisseau Guénaelle Créachcadec, directrice de l'AIA de Bretagne ;
- Monsieur le colonel Didier Solignac, directeur de l'AIA d'Ambérieu-en-Bugey.

Pour les déplacements hors métropole de tous les personnels du service industriel de l'aéronautique (SIAE), l'accord préalable du directeur du SIAE est recueilli.

### Art. 6.

La signature de tous les ordres de mission susvisés peut se faire par validation par le système CHORUS DT.

### Art. 7.

La présente décision est applicable à compter de sa date de signature, le 27 mai 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

### Art. 8.

La note n° 24-0088/ARM/SIAé/DS/CAB/NP du 16 mai 2024 portant déplacement des personnels du SIAé est abrogée.

Art. 9.

La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur général hors classe de l'armement,  
directeur du Service industriel de l'aéronautique,*

Tanguy LESTIENNE.